

LES SYNDROMES DE DIOGÈNE ET DE NOÉ : SAVOIR INTERVENIR

C0173

ENJEUX

Les bailleurs sociaux sont confrontés à la souffrance psychique de certains locataires qui s'exprime notamment par le syndrome de Diogène. Ils sont dépourvus de moyens pour identifier rapidement les locataires, communiquer durablement et efficacement avec eux. Les professionnels doivent être formés à l'identification rapide de ces syndromes, afin de pouvoir agir tout en préservant un lien avec le locataire et en communiquant avec lui de manière adaptée.

PUBLIC

Conseiller social. Personnel technique. Responsable d'agence. Responsable de proximité. Agent des collectivités locales.

OBJECTIFS

- › repérer les caractéristiques des troubles (origine, manifestations, particularités)
- › démystifier le syndrome de Diogène et identifier les pathologies sous-jacentes
- › élaborer des stratégies d'intervention réaliste
- › mobiliser les partenaires autour de la situation.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Alternance d'apports théoriques, cliniques et pratiques à partir d'outils opérationnels, d'études de cas apportés par les stagiaires. Séquences d'analyse de pratiques.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Christophe PERROT, Formateur, psychanalyste ou Sébastien BERTHO, Formateur, expert en santé mentale.

DATES CLASSE VIRTUELLE

17 et 18 avril 2025
24 et 25 septembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Le syndrome de Diogène**
 - › définition, caractéristiques et critères
 - › les signaux d'alerte
 - › causes, variabilité, particularités de l'habitat et de l'habitant
 - › fiche pratique de repérage et d'identification du syndrome
- **Le syndrome de Noé ou la compulsion liée aux animaux**
 - › prédisposition, genèse, prévalence, typologie, structure et enfance des sujets atteints
 - › manifestations du syndrome de Noé ou Animal Hoarding et ses différentes formes
 - › le mode de communication avec les locataires souffrant de ce syndrome
- **Le syndrome de Noé et la loi**
 - › habitat indigne et insalubre
 - › rappels des textes
 - › pistes de travail avec les locataires atteints et avec les associations partenaires
- **Séquences pratiques - Aide au diagnostic**
 - › comprendre la nécessité de ne pas rester seul et contribuer à la mobilisation des partenaires
 - › grille d'évaluation
- **Le cadre d'intervention du bailleur social**
 - › prise en charge, libertés fondamentales, légitimité de l'intervention
 - › la posture et la place du collaborateur
 - › fiche pratique d'alerte au procureur
- **Les différentes personnalités psychiques et le syndrome**
 - › identification simple des principales structures cliniques à l'œuvre : névroses et psychoses
 - › quoi dire et comment le dire au locataire selon sa personnalité ?
 - › comment prendre en charge et assurer un suivi efficace ?
- **Les modalités de la prise en charge en interne et en externe**
 - › coordination des différents services au sein de l'organisme (convention pluripartite)
 - › mobilisation des partenaires : mairie, département, services de santé...
 - › limites de la prise en charge : entre pathologie, choix de vie et mise en danger de soi ou d'autrui.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1500 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr